



malakoff médéric

Communiqué de presse
Paris, le 13 juin 2016

#SQVT #QVT #BonnesIdéesQVT

Partenaire de la Semaine pour la Qualité de Vie au Travail¹, Malakoff Médéric publie les résultats 2016 de son étude sur la santé et la qualité de vie au travail

70 % des salariés et 95 % des dirigeants estiment que le niveau de qualité de vie au travail est bon ou très bon. Tous s'accordent sur le fait que la qualité de vie des salariés contribue à la performance de l'entreprise, et 83 % des dirigeants pensent même qu'il s'agira d'un thème de préoccupation majeur pour les entreprises dans l'avenir. C'est ce que révèle la dernière étude sur la Qualité de Vie au Travail réalisée par Malakoff Médéric auprès de salariés et de dirigeants².

« Transformation des entreprises et du travail lui-même sous l'effet du numérique, enjeux de conciliation de la vie personnelle et professionnelle, allongement de la durée de vie professionnelle... ; les défis pour la santé et la qualité de vie au travail dans les années à venir ne manquent pas. Alors que le 3^e Plan santé au travail affiche l'ambition de faire de la qualité de vie au travail un sujet stratégique dans les entreprises, les études menées par Malakoff Médéric auprès des salariés et des dirigeants apportent des éléments éclairants pour agir. », déclare Anne-Sophie Godon, Directrice Innovation, Études et Veille de Malakoff Médéric.

Le niveau de perception de la qualité de vie au travail demeure élevé malgré une baisse en 2016

70 % des salariés et 95 % des dirigeants jugent que le niveau de qualité de vie au travail est bon ou très bon. 2016 est cependant marquée par une dégradation de cette perception par les salariés. Sur une échelle de 0 à 10, la part des salariés qui accordent une note comprise entre 8 et 10 est en baisse de 3 points par rapport à 2015, et 30 % (38 % des ouvriers) accordent une note faible (entre 0 et 5).

¹ Organisée par l'Agence nationale pour l'amélioration des conditions de travail (Anact), la 13^e édition de la Semaine pour la qualité de vie au travail aura lieu du 13 au 17 juin 2016.

² Étude *Qualité de vie au travail Malakoff Médéric 2016* : enquête de perception réalisée chaque année par internet auprès de 3 500 salariés et par téléphone auprès de 500 dirigeants (chefs d'entreprises, gérants, DRH ...), représentatifs des entreprises du secteur privé français de 1 salarié et plus - Interrogations faites entre mars et avril 2016.

Des niveaux de perception différents quant aux déterminants de la QVT

Dirigeants et salariés s'accordent pour placer **l'ambiance et les relations avec leurs collègues** en tête des déterminants de la qualité de vie au travail (pour 54 % des dirigeants et 49 % des salariés).



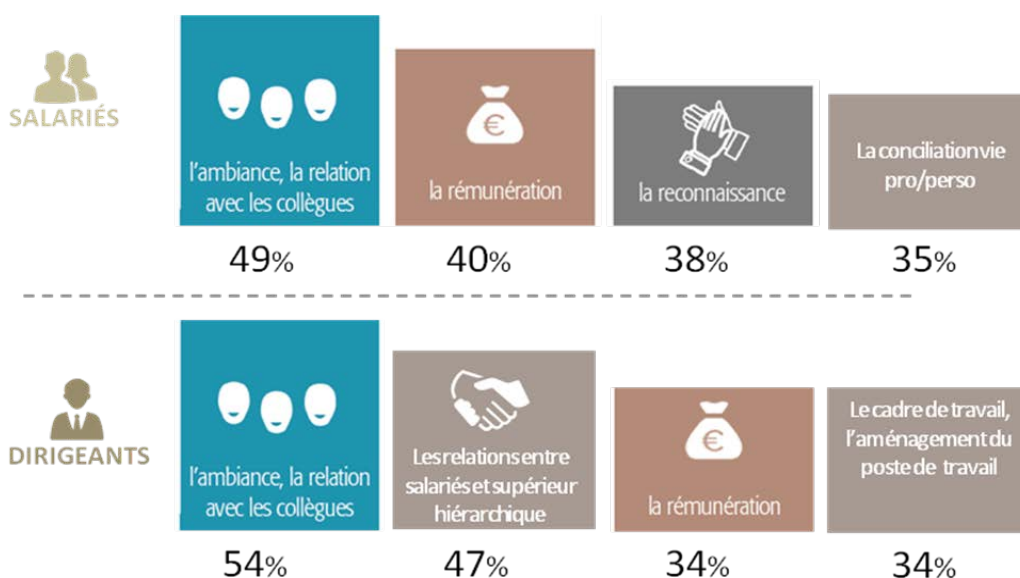
Pour accéder à l'ensemble de nos infographies sur la qualité de vie au travail :

<http://www.lehubsante.com/100-data/ameliorer-qualite-vie-travail-optimiser-sante.html>

Pour les salariés, viennent ensuite la **rémunération globale** (pour 40 % des personnes interrogées) puis la **reconnaissance au travail** (38 %).

Pour les dirigeants, ce sont les **relations avec le supérieur hiérarchique direct** qui constituent le deuxième déterminant de la QVT (47 % vs 26 % pour les salariés), suivie de la **rémunération globale** pour 34 % d'entre eux, ex-æquo avec le cadre de travail.

Quand vous pensez à la qualité de vie au travail, à quoi pensez-vous surtout ?



Tous les **salariés** – cadres, agents de maîtrise, employés et ouvriers – sont unanimes concernant le rôle de l’ambiance et des relations avec leurs collègues pour une bonne qualité de vie au travail. Viennent ensuite, pour **les cadres**, la conciliation vie privée/vie professionnelle (46 %) et l’intérêt et le contenu du travail (44 %).

La **conciliation vie privée/vie professionnelle**, sujet important pour plus d’un tiers des salariés, n’est mentionnée que par 12 % des dirigeants.

La reconnaissance, 3^e déterminant de la qualité de vie au travail pour les salariés

La **reconnaissance**, 3^e déterminant de la qualité de vie au travail pour les salariés, n’est jugée satisfaisante que par la moitié d’entre eux. Elle constitue donc logiquement un des deux axes d’amélioration prioritaire de la qualité de vie au travail (pour 31 % des personnes interrogées), au même niveau que les perspectives d’évolution.

Pour plus de la moitié des dirigeants et des salariés (54 %) le premier signe de reconnaissance serait un simple « bonjour » de la part de leur supérieur hiérarchique. Pour les salariés, ce critère arrive après la valorisation financière de leurs efforts et succès (58 %) et la reconnaissance par leur hiérarchie de ces efforts (54 %).

Qualité de vie au travail et performance de l’entreprise

Dirigeants et salariés sont unanimes : plus de 9 personnes sur 10 estiment que la santé et la qualité de vie des salariés contribuent à la performance de l’entreprise³.

83 % des dirigeants pensent que la qualité de vie au travail sera un thème de préoccupation majeur pour les entreprises dans l’avenir. Les raisons invoquées sont l’augmentation de la compétitivité de l’entreprise (pour 54 % des personnes interrogées) et la maîtrise de l’absentéisme (48 %).

7 salariés sur 10 sont en attente d’actions de prévention santé en entreprise, et les trois quarts d’entre eux estiment que l’entreprise est légitime pour mettre en place de telles actions au-delà des obligations réglementaires (accompagnement reprise après un arrêt maladie, aménagement du poste de travail, bilan de santé, prévention et dépistage des maladies chroniques et graves...) ³.

Entreprise territoire de santé

Une démarche innovante qui contribue au bien-être des salariés et à la performance des entreprises

Le troisième **Plan santé au travail 2016-2020** affiche l’ambition de renouveler en profondeur la politique de santé au travail en France en faisant notamment de la qualité de vie un axe stratégique et en favorisant sa mise en œuvre dans les entreprises. Ce plan reconnaît par ailleurs le rôle majeur des groupes de protection sociale complémentaire en la matière, confortant ainsi la stratégie de Malakoff Médéric et sa mission auprès des entreprises et des branches professionnelles pour la construction d’une protection sociale performante.

³ Etude *La santé : de nouveaux territoires d’action pour les entreprises*, OSI Malakoff Médéric 2016

Le **Baromètre Santé et Bien-être au travail**, clé de voûte du programme d'études mené par Malakoff Médéric depuis 2009, éclaire chaque année davantage les liens entre santé et qualité de vie des salariés et performance économique et sociale des entreprises. C'est le sens de la démarche [Entreprise territoire de santé](#) lancée par Malakoff Médéric en juin 2015, une démarche inédite de conseil et d'accompagnement qui intègre des services innovants aux garanties santé et prévoyance pour faire de la protection sociale un levier de compétitivité pour les entreprises. Plaçant la prévention, la qualité de vie au travail, la maîtrise des risques professionnels et celle des budgets de santé au cœur d'une offre de services, cette démarche s'adresse tant aux branches professionnelles qu'aux entreprises et aux salariés.

C'est également dans ce sens que Malakoff Médéric a créé fin 2015, en partenariat avec le Conservatoire National des Arts et Métiers (Cnam), la [Chaire entreprises et santé](#) dont l'objectif est de former tous les acteurs de l'entreprise - dirigeants des TPE et PME, DRH, managers, ensemble des collaborateurs, partenaires sociaux et cabinets conseils – aux enjeux de la santé et de la qualité de vie au travail, pour créer une véritable culture de la prévention en France.

Contacts Presse

MALAKOFF MÉDÉRIC

Élisabeth Alfandari

Tél. : +33 7 60 09 25 30

ealfandari@malakoffmederic.com

CICOMMUNICATION

Stéphanie Duraffourd et Catherine Isnard

Tél. : + 33 1 47 23 90 48

cicom@cicommunication.com

À propos de Malakoff Médéric

Malakoff Médéric est un acteur majeur de la protection sociale complémentaire, qui exerce deux métiers (chiffres au 31 décembre 2014) :

- l'assurance de personnes (santé, prévoyance, épargne retraite), avec 3,6 Md€ de chiffre d'affaires récurrent, 3,9 Md€ de fonds propres et une marge de solvabilité égale à 5,3 fois l'exigence réglementaire. Malakoff Médéric assure la santé et la prévoyance de 203 000 entreprises et 6,6 millions de personnes et leurs familles
- la gestion de la retraite complémentaire avec 10 Md€ de cotisations encaissées, une mission d'intérêt général menée pour le compte de l'Agirc-Arrco auprès de 198 000 entreprises, 3 millions de salariés cotisants et 2,9 millions de retraités.

Le groupe étant paritaire, mutualiste et à but non lucratif, sa gouvernance garantit la prise en compte et la défense des intérêts des entreprises et des salariés.

www.malakoffmederic.com